

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 67 (1972)  
**Heft:** 3-fr

**Vereinsnachrichten:** L'assemblée générale du Heimatschutz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Bischofszell fut détruit en 1743 par un incendie. Ci-dessus, sa rue principale, bordée de belles demeures du XVIIIe, et à droite, l'Hôtel de ville, avec son escalier double.*



*A Weinfelden et à Steckborn comme à Bischofszell, des spécialistes locaux exposèrent aux ligueurs les problèmes actuels.*

## *L'assemblée générale du Heimatschutz*

Les 24 et 25 juin s'est tenue, dans les cantons de Saint-Gall et de Thurgovie, l'assemblée générale de notre ligue.

Le premier jour, à Saint-Gall, après la visite de la bibliothèque abbatiale et de la cathédrale, qui, grâce à de récents travaux, a intégralement recouvré son caractère baroque, les participants se sont rendus au théâtre municipal, pour entendre trois exposés sur le développement et la protection de la cité.

MM. Leo Broder et Bernhard Anderes ont notamment mis en valeur l'apport architectural du dix-neuvième et du début du vingtième siècle et insisté sur la nécessité de maintenir des ensembles, tandis que M. Walther Natsch a décrit l'arsenal juridique, aujourd'hui renforcé, dont on dispose pour la protection des sites et des monuments. Le combat du Heimatschutz se déroule en grande partie sur le terrain du droit. Soit qu'il s'agisse d'aménager l'avenir par le moyen de la planification, soit qu'il faille préserver des

témoignages du passé en provoquant l'adoption de règles légales ou en épuisant les recours possibles contre des décisions fâcheuses, les organisations cantonales ont besoin d'un solide bataillon de juristes. C'est ce dont les auditeurs ont également pu se convaincre lorsque le président central, M. Ariste Rollier, a indiqué que, à la suite d'une initiative communale lancée par la section bernoise de notre ligue, une importante surface des vieux quartiers de la ville fédérale se trouve maintenant garantie contre les démolitions de façades.

Avant de partir à la découverte des curiosités historiques de Saint-Gall, les congressistes ont élu comme membres d'honneur MM. Urs Dietschi et Oskar Lutz, marquant ainsi leur reconnaissance pour les éminents services que ces deux personnalités ont rendus au Heimatschutz et au pays tout entier.

Le lendemain, un train spécial s'arrêtant à Bischofszell et à Weinfelden conduisit les visiteurs à travers la Thurgovie.



*L'église protestante de Weinfelden, œuvre marquante du Jugendstil, fut construite en 1903. Il est question de lui faire subir une transformation importante.*

*Ci-dessous, Gottlieben, sur le Rhin, entre le Bodan et le Lac Inférieur, avec la Drachenburg et ses maisons à colombages, est un site villageois digne d'être protégé.*



Dans la première localité, ceux-ci ont admiré l'église restaurée ainsi que le nouveau musée où sont reconstitués, de manière saisissante, des intérieurs de différentes époques. Ils ont écouté un exposé sur la conservation de ce site d'importance nationale. Que d'intérêts à concilier pour éviter que les vieux quartiers, paralysés par les mesures de protection, ne voient disparaître la vie économique qui les anime!

Dans le second bourg, les participants ont surtout porté leur attention sur le curieux et précieux temple *Jugendstil* que menace une aveugle réfection. Le centre commercial, construit tout près de la partie ancienne de Weinfeld, mais de manière à la laisser intacte, étouffera-t-il les petites exploitations?

### *Compesières et sa Commanderie*

L'on sait que le Heimatschutz suisse et la Société genevoise d'Art public ont pris part à la restauration de l'ancienne Commanderie des Chevaliers de Malte à Compesières, dans le canton de Genève. Une première fois, en 1954, l'extérieur du château fut entièrement rénové et les tours reconstruites. Une seconde fois, en 1971, l'étage historique fut restauré. Une salle fut aménagée en musée et celle dite «des Chevaliers», avec son superbe plafond du XV<sup>e</sup> siècle, retrouva son ancienne simplicité.

M. Edmond Ganter, président de la Société d'Art public, ancien maire de Genève, avait déjà publié plus d'une étude sur cette Commanderie. Il vient de nous donner un ouvrage plus important qui est le fruit de longues et patientes recherches, sous le titre «Compesières au temps des Commandeurs»<sup>1)</sup>. C'est un livre de plus de trois cents pages, fait de main de maître, très complet, fort bien illustré. Nous y trouvons non seulement l'histoire de la Commanderie du Genevois de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem devenu l'Ordre de Malte, mais une description très complète de tous les trésors que contient le bel ensemble architectural de l'église, du château, du presbytère et des annexes.

C'est en 1270 que l'église de Compesières fut donnée à l'Ordre de Saint-Jean par Aimon de Mentonay, évêque de Genève. Les Chevaliers qui se rendaient en Terre Sainte avaient établi des commanderies sur toute la route qui les conduisait à Jérusalem. Elles étaient les lieux d'étape, mais comme l'Ordre, dont la mission première fut de défendre la chrétienté

Le moment le plus marquant du voyage fut sans nul doute le trajet en bateau sur le Lac inférieur, entre Kreuzlingen et Steckborn, pendant lequel le chef cantonal de planification régionale a expliqué les dispositions souvent draconiennes prises en liaison avec le Heimatschutz pour sauvegarder la réserve naturelle de Wollmatingen et a exposé les problèmes que soulève le développement des installations touristiques et industrielles. On constata, sur le terrain même, le résultat des efforts entrepris et la nécessité de leur poursuite.

Félicitons et remercions les sections saint-galloise et thurgovienne de l'organisation de ces deux journées si attrayantes et si riches d'enseignements.

*Gabriel Aubert*

d'Orient contre les musulmans, était en même temps un ordre hospitalier, des hôpitaux étaient installés partout où ils s'établissaient. La Commanderie de Compesières eut bientôt de nombreuses dépendances dans toute la région, alors sous la juridiction du duc de Savoie, et qu'on appelait «le Genevois». En 1308, lors de la suppression de l'Ordre des Templiers, l'Ordre de Saint-Jean reçut les biens, assez importants, que le Temple possédait dans la région.

Aucun édifice n'accompagnait l'église lors de la donation de 1270. On sait peu de choses sur la première résidence des frères hospitaliers qui vinrent s'établir à Compesières. Le château qui se dresse fièrement sur la colline fut élevé au XV<sup>e</sup> siècle. Il fut complété et remanié à plusieurs reprises, notamment au début du XVII<sup>e</sup> siècle sous le commandeur Jacques de Cordon d'Evieux. Mais il est certain que le plafond de la salle des Chevaliers et deux autres plafonds récemment découverts sont du XV<sup>e</sup> siècle.

M. Ganter a pu établir la liste des trente-trois commandeurs qui se sont succédé à Compesières. Il consacre à chacun d'eux une courte monographie. Il retrace également la carrière des sept baillis bernois qui se sont établis au château au XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, lors de la conquête bernoise en 1536, les Chevaliers ont dû quitter leur résidence et ce sont les baillis bernois de Ternier-Gaillard qui ont pris leur place. Cette occupation devait durer jusqu'en 1567, date à laquelle, la région étant rétrocédée au duc de Savoie, les Chevaliers de Malte retrouvèrent leur ancienne et magnifique résidence où ils demeurèrent jusqu'à la Révolution. En 1791, l'Assemblée nationale avait statué que tout Français engagé dans un ordre de chevalerie exi-

<sup>1)</sup> Edmond Ganter. *Compesières au temps des Commandeurs*, Martingay éd. Genève 1971